

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16/09/2023

Après comptage des adhérents présents, le quorum est atteint (19 sur 32)

Le président Stéphane Fauré ouvre la séance à 10h30

Mme Cécilia Rugala, Maire-Adjointe aux sports est présente

USC: absent excusé

Mr Laurent Maillot Directeur du service des sports : absent excusé

Après lecture du compte du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16/09/2022, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Dans son rapport moral, Stéphane Fauré revient sur les très bons résultats pour le club, plaçant dans toutes les catégories au moins un joueur en finale Oise.

Trois titres cette année : Bande R1, Coupe de l'Oise D6 et Coupe de l'Oise 5 quilles.

A noter aussi la très belle prestation de Riccardo qui a fait la finale de France Master et se classe 7<sup>ème</sup> joueur de France.

Il revient aussi sur le nombre d'adhérents qui conforte le club à la 2<sup>ème</sup> place de l'Oise sur 12 clubs et que nous avons été très heureux d'accueillir et d'encadrer quatre adultes handicapés du Foyer Saint Rieul de Trumilly.

A ce propos, un dossier de demande de subvention avait été déposé au Conseil Général pour la prise en charge de personnes handicapées, qui nous a octroyé très généreusement la somme de  $120 \epsilon$  (soit  $30 \epsilon$  par licence)! Passer des heures à remplir ces dossiers pour ne toucher que si peu ne nous incite pas à recommencer la saison prochaine.

Il annonce que pour des raisons personnelles, certains membres du bureau n'ont pas renouvelé leurs licences. De ce fait pour cette dernière année de mandat il n'y aura pas d'élection car il reste le président et le trésorier, mais que pour la prochaine période Olympique des candidatures sont attendues.

Pour le prochain mandat justement, les statuts du club devront être modifiés conformément aux directives du ministère des sports qui impose la parité H/F dans les comités directeurs. Pour la FFBillard qui ne compte dans ses effectifs que 8% de féminines, ces directives vont poser problème (l'inverse est vrai aussi pour le twirling bâton par exemple)!

Il revient sur les très nombreux contacts obtenus lors de la journée des associations, avec encore de nombreuses sollicitations de jeunes adultes pour faire du billard à poches, ce que l'on ne peut pas proposer à ce jour.

C'est pourquoi il renouvelle sa demande d'obtention rapide de l'ancienne salle de boxe qui n'est que très peu utilisée et sert pour le moment de petit espace de stockage.

Mme Rugala a noté tous les avantages que nous aurions à obtenir cette salle avant la fin des travaux de la petite enfance (qui ont pris du retard, décalant la date de mise à disposition potentielle à fin 2024)



Pour rappel, les plus à l'obtention de cette salle pour le club :

- Augmenter le nombre de billard français permettant
  - o d'accroître le nombre de licenciés et de faire reconnaître le club de Crépy comme le plus grand club de l'Oise
  - o d'organiser des compétitions régionales et nationales mettant en valeur la commune
- <u>Créer dans la structure du club : le billard à poches</u> (beaucoup de demandes non pourvues)
  - o les clubs ayant ajouté ces types de billards ont vu leurs effectifs augmenter de plus de 20%
- Pouvoir développer l'école de billard, qui fait du club un club labellisé FFB (actuellement nous sommes le seul club de l'Oise à avoir ce label)

Cette année les tapis ne seront pas changés comme d'habitude en début de saison. Après constat sur plusieurs années, il est avéré que nous pouvons les remplacer tous les deux ans sans souci, cela affecte aussi bien sûr positivement notre trésorerie. Le remplacement des billes restant lui annuel.

Nous avons suivi les recommandations de la FFB, qui dans un souci d'économies énergétiques incitait les clubs à baisser la température des billards.

Nous avons mis en application cette directive dès la fin de la saison dernière sportive et tant que les températures extérieures resteront clémentes nous n'y toucheront pas.

Il rappelle qu'avait été demandé et refusé au budget communal de l'an dernier l'installation de la climatisation dans la salle, cette demande est renouvelée.

Il demande à Mme Rugala s'il serait possible à la mairie de repeindre les locaux. La peinture actuelle date de la mise à disposition de la salle.

Et aussi de nous fournir des calicots aux couleurs de la ville de Crépy pour remplacer ceux actuellement en place qui ont déjà bien vieilli.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le trésorier Robert Bozon présente le bilan financier qui cette année est positif de 2926,08€. Le détail des comptes et opérations est mis à disposition de tous pour consultation.

Mr Jean-Pierre Migliasso, vérificateur aux comptes, donne quitus au trésorier.

Le bilan financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel lui aussi est présenté.

Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité

Allocutions de Mme Rugala qui s'inquiète pour le prochain mandat s'il y a un manque de candidats à l'élection du bureau, mais félicite le club pour ses bons résultats et aussi pour sa participation active à la vie associative de Crépy.

Aucune question diverse

La séance est levée à 12h00

Le Président S. Fauré Le Secrétaire S. Fauré

